



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties**Vingt-quatrième réunion**Genève, 1^{er}-3 juillet 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté
de la vingt-quatrième réunion**

**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 1^{er} juillet 2020, à 10 heures****

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État des ratifications de la Convention.
3. Questions de fond :
 - a) Accès à la justice ;
 - b) Accès à l'information ;
 - c) Participation du public au processus décisionnel ;
 - d) Organismes génétiquement modifiés.
4. Procédures et mécanismes :
 - a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions ;
 - b) Mécanisme d'établissement de rapports ;
 - c) Renforcement des capacités et sensibilisation.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} mai 2020).

** Les informations concernant la procédure d'inscription à la réunion et les autres modalités pratiques seront affichées sur la page Web de la réunion, à l'adresse www.unece.org/index.php?id=53323.



5. Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes.
6. Mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021, y compris les questions financières.
7. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties.
 - a) Programme de travail futur ;
 - b) Plan stratégique futur ;
 - c) Adhésion des États extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe ;
 - d) Arrangements financiers futurs ;
 - e) Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties ;
 - f) Lieu de la septième session de la Réunion des Parties.
8. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales.
9. Questions diverses.
10. Adoption des conclusions de la réunion.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 heures-10 h 10.

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour de sa vingt-quatrième réunion, tel qu'il figure dans le présent document¹.

2. État des ratifications de la Convention

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 h 10-10 h 20.

Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions concernant la Convention. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu à cet égard. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

3. Questions de fond

a) Accès à la justice

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 10 h 20-13 heures et 15 heures-16 heures.

Une séance thématique sur l'accès à la justice (10 h 20-13 heures et 15 heures-15 h 10) et un débat sur les travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions (15 h 10-16 heures) se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour.

La séance thématique sur l'accès à la justice sera organisée sous la forme d'exposés, suivis d'un débat général. Les sujets de débats sont fondés sur la décision VI/3 (ECE/MP.PP/2017/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à la Convention à sa sixième session (Budva (Monténégro), 11-14 septembre 2017), et sur les principaux résultats des travaux de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice. Le Groupe de travail sera invité à

¹ Tous les documents de la réunion seront affichés sur le site Web de la Convention, à l'adresse www.unece.org/index.php?id=53323.

examiner le rôle des litiges d'intérêt public. Ce sujet permettra de discuter des réalisations et des obstacles concernant les questions clés suivantes : i) la qualité pour agir ; ii) la portée des recours ; iii) les mécanismes d'assistance et les coûts ; iv) le respect des délais ; v) les recours ; et vi) la protection contre le harcèlement et les autres formes de représailles. Le Groupe de travail examinera également les synergies avec les activités pertinentes menées dans d'autres instances internationales et la coopération entre les ministères de l'environnement et les ministères de la justice. Des représentants des ministères de la justice, des juges, des représentants d'autres instances judiciaires et des juristes spécialisés dans la défense de l'intérêt public en matière d'environnement seront invités à participer à la séance. Le programme détaillé de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

En outre, le Groupe de travail devrait réfléchir aux activités futures dans ce domaine, y compris les questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Justice (AC/WGP-24/Inf.3) (*en anglais uniquement*)

Provisional programme of the thematic session on access to justice (AC/WGP-24/Inf.5) (*en anglais uniquement*)

b) Accès à l'information

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 16 heures-17 h 15.

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la sixième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information (Genève, 2-4 octobre 2019) et des préparatifs concernant la prochaine réunion. Il sera invité à examiner le projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques. Il est prévu d'achever le projet de recommandations actualisées, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties en 2021, en vue de son éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties (prévue en octobre 2021).

Les délégations seront invitées à communiquer d'autres informations sur les faits nouveaux pertinents. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans le domaine, y compris les questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Documentation

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information sur sa sixième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2020/3)

Note by the Chair of the Task Force on Access to Information (AC/WGP 24/Inf.1) (*en anglais uniquement*)

Projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques (ECE/MP.PP/WG.1/2020/14)

Accompanying document for the draft updated recommendations on the electronic information tools (AC/WGP-24/Inf.12) (*en anglais uniquement*)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

c) Participation du public au processus décisionnel

Date et heure : mercredi 1^{er} juillet, 17 h 15-18 heures.

Le Groupe de travail des Parties sera informé des préparatifs de la neuvième réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel (Genève, 29 et 30 octobre 2020). Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans le domaine, y compris les questions prioritaires pour la prochaine période intersessions.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4).

Note by the Chair of the Task Force on Public Participation in Decision-making (AC/WGP-24/Inf.2) (*en anglais uniquement*)

d) Organismes génétiquement modifiés

Date et heure : jeudi 2 juillet, 10 heures-10 h 30.

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions pour ce qui est de l'amendement à la Convention prévoyant la participation du public aux décisions concernant la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et la mise sur le marché de tels organismes. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu à cet égard. Le Groupe de travail sera informé des résultats de la troisième table ronde mondiale conjointe sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (Genève, 16-18 décembre 2019). Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans ce domaine.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Rapport sur la troisième table ronde mondiale conjointe sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (ECE/MP.PP/WG.1/2020/6)

4. Procédures et mécanismes**a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions**

Date et heure : jeudi 2 juillet, 10 h 30-11 h 20.

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions récemment tenues par le Comité d'examen du respect des dispositions, ainsi que d'autres questions pertinentes recensées depuis la vingt-troisième réunion du Groupe de travail des Parties (Genève, 26-28 juin 2019). Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies.

Documentation

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-quatrième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2019/5)

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-cinquième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2019/8)

Rapport du Comité d'examen du respect des dispositions sur sa soixante-sixième réunion (ECE/MP.PP/C.1/2020/2)

Note sur la composition du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PP/WG.1/2020/9)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

b) Mécanisme d'établissement de rapports

Date et heure : jeudi 2 juillet, 11 h 20-11 h 45.

Le secrétariat et les délégations fourniront des informations sur l'état de la soumission des rapports nationaux sur la mise en œuvre depuis la sixième session de la Réunion des Parties et sur la préparation des rapports nationaux sur la mise en œuvre pour la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

c) Renforcement des capacités et sensibilisation

Date et heure : jeudi 2 juillet, 11 h 45-12 h 15.

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant les activités de renforcement des capacités menées depuis la dernière réunion du Groupe de travail et discuter des activités futures dans le domaine.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

5. Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes

Date et heure : jeudi 2 juillet, 12 h 15-12 h 40.

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant la promotion de la Convention dans d'autres régions et la coopération avec d'autres organisations sur des sujets pertinents.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

6. Mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021, y compris les questions financières

Date et heure : jeudi 2 juillet, 12 h 40-13 heures.

Le Groupe de travail devrait prendre note des rapports établis par le secrétariat sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 et sur les contributions et les dépenses y afférentes, compte tenu des débats qui se seront déroulés au titre des précédents points de l'ordre du jour. Les délégations seront encouragées à informer le Groupe de travail des contributions financières qu'elles comptent verser.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à la mise en œuvre du programme de travail au titre de la Convention pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/ 2020/5)

7. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties**a) Programme de travail futur**

Date et heure : jeudi 2 juillet, 15 heures-16 h 30.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments du programme de travail pour 2022-2025 et un projet de note concernant un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant du paragraphe 8 de l'article 3 de la Convention d'Aarhus. Il est prévu d'achever ces projets de documents, le cas échéant, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'ils soient soumis et approuvés à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de leur éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet d'éléments du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/7)

Projet de note concernant un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant du paragraphe 8 de l'article 3 de la Convention Aarhus (ECE/MP.PP/WG.1/2020/13)

Overview of major relevant mechanisms that cover, or may potentially cover, the rights of environmental defenders under other treaties and organizations (AC/WGP-24/Inf.7) (*en anglais uniquement*)

Accompanying document for the draft elements of the work programme for 2022-2025 (AC/WGP-24/Inf.11) (*en anglais uniquement*)

b) Plan stratégique futur

Date et heure : jeudi 2 juillet, 16 h 30-17 h 15.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet de plan stratégique pour 2022-2030. Il est prévu d'achever le projet de document, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de son éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de plan stratégique pour 2022-2030 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/11)

Self-assessment of Parties regarding implementation of the Strategic Plan for 2015–2020 (AC/WGP-24/Inf.8) (*en anglais uniquement*)

Accompanying document for the draft Strategic Plan for 2022–2030 (AC/WGP-24/Inf.9) (*en anglais uniquement*)

c) Adhésion des États extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe

Date et heure : jeudi 2 juillet, 17 h 15-18 heures.

Le Groupe de travail des Parties devrait examiner une note de la Guinée-Bissau contenant une déclaration d'intention d'adhésion à la Convention. Les délégations seront

invitées à signaler tout fait récent ou prévu à cet égard. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies et réfléchir aux activités futures dans ce domaine.

Documentation

Notification de l'intention de la Guinée-Bissau d'adhérer à la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/12)

d) Arrangements financiers futurs

Date et heure : vendredi 3 juillet, 14 h 30-15 heures.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention élaboré par le Bureau. Il est prévu d'achever ce projet de document, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de son éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet d'éléments de possibles arrangements financiers au titre de la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/8)

Accompanying document for the draft elements of possible financial arrangements under the Convention (AC/WGP-24/Inf.10) (*en anglais uniquement*)

e) Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : vendredi 3 juillet, 15 heures-15 h 30.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties. Il est prévu d'achever ce projet de document, compte tenu des commentaires qui seront formulés pendant la réunion et par la suite, pour qu'il soit soumis et approuvé à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties, en vue de son éventuelle adoption à la septième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projets d'éléments de l'ordre du jour provisoire de la septième session de la Réunion des Parties à la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2020/10)

f) Lieu de la septième session de la Réunion des Parties.

Date et heure : vendredi 3 juillet, 15 h 30-16 heures.

Le Groupe de travail sera informé des questions relatives à l'organisation de la session.

8. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : vendredi 3 juillet, 9 h 30-12 h 30.

Une séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales (9 h 30-11 h 50) et un débat sur les travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions (11 h 50-12 h 30) se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour.

La séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales sera organisée sous la forme d'exposés, suivis d'un débat général. Les sujets retenus sont fondés sur la décision VI/4, adoptée par la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus à sa sixième session (Budva (Monténégro), 11-14 septembre 2017) et sur les résultats des précédentes séances thématiques. La séance sera axée sur la promotion

des principes de la Convention dans les négociations commerciales internationales et dans les processus de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Elle portera également sur la communication d'informations pertinentes et actualisées sur les processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur la politique de participation des parties prenantes à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et sur les processus liés aux objectifs de développement durable. Le programme détaillé de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

En outre, le Groupe de travail devrait discuter des travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions.

Documentation

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2020/4)

Provisional programme of the thematic session on the promotion of the principles of the Aarhus Convention in international forums (AC/WGP-24/Inf.6) (*en anglais uniquement*)

Note by the Chair of the thematic session on public participation in international forums (AC/WGP 24/Inf.4) (*en anglais uniquement*)

9. Questions diverses

Date et heure : vendredi 3 juillet, 16 heures-16 h 5.

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

10. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : vendredi 3 juillet, 16 h 30-17 h 30².

Le Groupe de travail examinera et approuvera les conclusions de sa vingt-quatrième réunion.

² Pour offrir les mêmes possibilités aux délégations anglophones, francophones et russophones et pour économiser le papier, une liste des décisions et des conclusions de la réunion sera établie et projetée sur un écran avant la clôture de la réunion. Ces décisions et conclusions seront présentées par la présidence oralement, ce qui permettra l'interprétation. Il y aura ensuite une pause-café (16 h 5-16 h 30), au cours de laquelle sera établie la version définitive de la liste des décisions, qui sera communiquée aux participants par courrier électronique après la réunion.